

FENOP INFO

Le Magazine du monde rural burkinabè

09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso

Tél : (00 226) 50 39 10 21 ; Email : fenop@cenatrin.bf ; Site : www.fenop.org

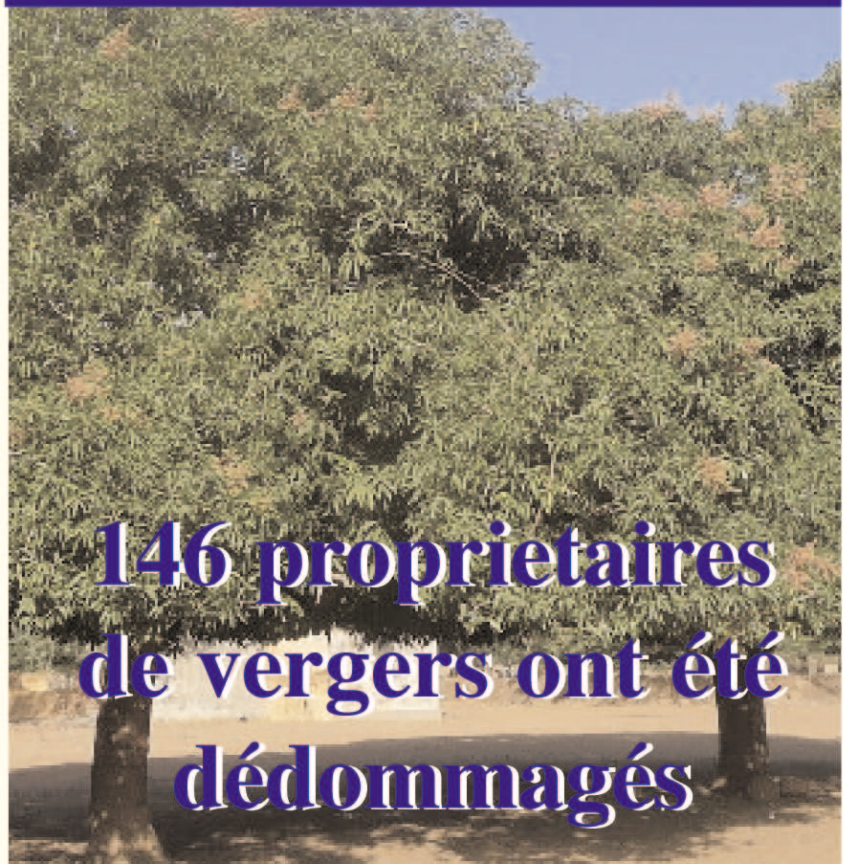
n°0007 de décembre 2009 janvier - février 2010

**2010 : bonne
année, bonne
campagne**

ANACARDE DANS LA REGION
DES CASCADES

**Les acteurs
veulent
relancer
la filière**

CONSTRUCTION DU BARRAGE
DE SAMENDENI



**146 propriétaires
de vergers ont été
dédommagés**



Céréales

**Les prix désor-
mais collectés par
téléphone mobile**

Edité avec l'appui financier du



2010 : bonne année, bonne campagne

Ce dernier numéro de l'année 2009 se trouve être finalement le premier de l'année 2010. Il est à cheval sur deux années civiles, comme nos campagnes agricoles. C'est donc l'occasion pour la FENOP de présenter à tous ces fidèles lecteurs ses meilleurs vœux de santé, de paix et de succès dans toutes nos entreprises. Nous vous remercions pour la confiance et que vous avez accordée à votre journal et vous remercions pour les critiques constructives qui nous sont parvenues tout au long de l'année, afin que nous améliorions le contenu de cet outil d'information au service de nos membres et du monde rural en général.

A nos partenaires qui nous soutiennent dans notre volonté de promouvoir une information pour et par le monde rural, nous réitérons notre reconnaissance pour ce soutien indéfectible au développement du monde paysan. Que 2010 voie se



raffermir davantage nos rapports de travail et qu'ensemble nous changions le visage de nos campagnes par une agriculture qui nourrit son homme et sa communauté.

Cette année encore, on scrutera le ciel pour savoir ce qu'il nous réserve. On s'accrochera encore aux prévisions du CILSS en espérant qu'elles soient bonnes. En attendant, c'est la période de commercialisation pour beaucoup de spéculations. L'excédent céréalier de 500 mille tonnes annoncé par le gouvernement pour la campagne 2009/2010 suffira-t-il à contenir l'envolée des prix? Pas si sûr. Dans tous les cas, il faut espérer que le producteur retombe sur ses pieds lorsque viendra l'heure de faire les comptes et de repartir encore pour une nouvelle campagne. Pour cela, il faut qu'il soit rémunéré à la hauteur de son investissement. C'est aussi une des lois du marché! O

Bonne année et bonne campagne!

Connaissez-vous le “lait bicyclette” ?

Vous ne connaissez pas le “lait bicyclette” ? C’est le lait produit par les membres de l’Union des Mini laiteries et des producteurs de lait local du Burkina. Les producteurs de lait viennent en vélo livrer leur lait. Une fois transformé en lait pasteurisé, en yaourt, en dégué ou en gapal, les transformatrices vont le livrer en vélo. Il est donc écologique ! De plus, il est vraiment bon ! Quand vous l’aurez goûté, vous lui resterez fidèle o



Pensons à la santé de nos enfants, consommons du riz étuvé

La couleur blanche serait-elle une « erreur alimentaire » ? Il est étonnant de s’apercevoir qu’à Ouagadougou, les familles qui consomment du tô le préparent uniquement (ou presque) avec du maïs blanc. Pourtant, il n’y a pas si longtemps, ce plat « national » était préparé à base de mil ou de sorgho. Mais aujourd’hui, pour obtenir une belle couleur blanche, il est préparé à partir de maïs blanc. Il est donc moins nourrissant. Et voilà que les Ouagalais semblent faire la même « erreur » avec le riz. Le riz blanc, bien poli est préféré au riz étuvé, alors que tous les spécialistes de l’alimentation vous diront que le riz étuvé est bien meilleur pour la

santé. Oui, délaisser le riz étuvé au profit de riz blanc, bien poli, bien joli... c’est se désintéresser de sa santé, et surtout de celle de ses enfants. En effet, le riz blanc, dépossédé du son, n’a que très peu de valeur nutritive o



Sources : abc Burkina
n° 348 - 349

FENOP INFO

Le Magazine du monde rural burkinabè

Trimestriel d’informations

Directeur de Publication

Zachariaou DIALLO

Coordonateur général

Issouf SANOU

Appui Technique

Abdoulaye TAO

Avec l’appui financier

du  **CTA**

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE SAMENDENI

146 propriétaires de vergers ont été dédommagés

Le 4 septembre 2009 a eu lieu à Bobo Dioulasso, une cérémonie de remise officielle de chèques aux institutions financières, par le Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS). Ce geste fait partie de l'opération d'indemnisation des personnes déplacées dans le cadre de la réalisation du barrage de Samendeni, dans la Région des Hauts-Bassins.

On ne peut pas faire une omelette sans casser des œufs. C'est le cas pour la réalisation du vaste programme qui est celui de la vallée de Samendeni. Un programme que tient personnellement à l'œil, le Chef de l'Etat burkinabè Blaise **COMPAORE**.

L'histoire du site date de **1976**, avec son identification par l'Autorité des Vallées des Voltas (AVV), mais les choses ont mis du temps à prendre forme. C'est en 2006 que le Gouvernement prendra un décret portant organisation et fonctionnement du projet. Cette fois avec une ambition plus large qui donnera la dénomination "Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS)". Après avoir réussi la signature de protocoles d'accords de prêts avec cinq (05) bailleurs de fonds, en 2007, le Président du Faso, procédera au lancement de l'opération en janvier 2008.

D'un coût global de **deux cent milliards (200.000.000.000) de francs CFA**, la réalisation du PDIS durera **20 ans**. Ce financement est assuré par entre autres la BADEA, la BID, la BOAD, la BIDC, le Fonds Kowetien, le Fonds Saoudien, le Fonds OPEP, le Fonds ABU-DHABI, dont les négociations étaient toujours en cours. L'Etat burkinabè apporte également sa contribution qui sera budgétisée sur 6 ans. La mise en œuvre du PDIS s'articulera autour des composantes telles que le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) d'un coût de plus de 9.000.000.000 de FCFA, la construction du barrage pour un montant de plus de 41.000.000.000 FCFA, d'une centra-



le hydroélectrique à plus de 4.000.000.000 FCA, puis l'aménagement des périmètres irrigués d'un coût estimé à plus de 7.000.000.000 de francs CFA. A ces composantes, il faut ajouter le financement des activités de production des populations.

La réalisation du barrage de Samendeni s'inscrit dans la dynamique de lutte contre la pauvreté et la recherche de l'auto-suffisance alimentaire. Elle permettra d'accroître le **PIB du pays de près 2%** et la **production nationale de céréales à 3%**.

Pour réussir ce vaste programme, une unité de coordination siège à Bobo, avec à sa tête le **Colonel Tamoussi BONZI**, un haut cadre spécialisé en Génie civil. Pour lui, avant de démarrer les travaux du barrage en décembre 2009, il était impérieux de dédommager dans un premier temps les populations qui vont subir les déguerpissements. C'est cette raison qui a présidé à la cérémonie du 4 septembre 2009, placée sous la présidence du Gouverneur de la Région des Hauts

Bassins, **Pascal BENON**. Elle a consisté à une remise de chèques Trésor certifiés aux institutions financières chargées d'assurer la transaction de l'argent sur les comptes des bénéficiaires. Ils sont **1.446** sur 1.725 propriétaires de vergers déplacés à cause de la construction du barrage, à bénéficier d'un montant total de **617.643.578 francs CFA**, sur une évaluation globale de plus de 2 Milliards de francs CFA pour ce volet. Mais cette opération tire leçon de la première qui se voulait pilote, tenue avec succès en mars 2009. Celle-ci avait touché 20 personnes, pour un montant de 83.000.000 FCFA.

On note qu'au total, le PDIS indemniserait **30.000** personnes qui seront déplacées, soit **3.000** ménages pour un montant global estimé à **3.935.000.000 FCFA**. Le versement des montants s'étalera sur 3 ans, soit 40% en 2009, 30% en 2010 et enfin 30% en 2011.

Le Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS) concernera les Provinces du Houet et du Kéné Dougou, dont 5 départements que sont Karangasso - Sambla, Bama, Banzon, Samorogouan et Kourouma. Les villages de Diéfourma, Sinfra, Magafesso, et Banakorosso seront déplacés. Mais le village de Banzon quant à lui sera conséquemment protégé contre tout risque d'inondation par l'eau du barrage estimée à plus d'un **milliard de M3** ◊

**Bamadou SANOGO à Banfora
RADIO MUNYU BANFORA**

ANACARDE DANS LA REGION DES CASCADES

Les acteurs veulent relancer la filière

Les 5 et 6 octobre 2009 à Banfora s'est tenu, un atelier de réflexion sur la relance de la filière anacarde dans la Région des Cascades. Cette rencontre qui a regroupé 200 participants, visait à mieux organiser la filière et en tirer le maximum de profits.

L'initiative de cet atelier de réflexion est née de la volonté de l'Alliance Africaine pour le Cajou (ACA). ACA est une structure internationale basée à Accra au Ghana. Elle est présente au Burkina Faso avec un Comité National dirigé par Madame KONE Aminata, fondatrice de l'unité de transformation de l'anacarde (SOTRIA-B), à Banfora.

Pour la tenue de cet atelier, l'Alliance a bénéficié de plusieurs soutiens, dont celui du Projet d'Appui au Développement Local des provinces de la Comoé, Léraba et Kéné Dougou (PADL/ CLK). L'ambition de valoriser l'anacarde et de conquérir le marché international est énorme pour la Région des Cascades et partant de tout le Burkina. La filière est source de revenus par excellence et pourvoyeuse d'emplois. La Région des Cascades fait 70 à 80% de la production nationale en la matière. C'est pour cerner au mieux tous les contours de la filière, que producteurs, transformateurs, et commerçants se sont fortement mobilisés autour de l'initiative de relance de leur produit commun.

Pour qu'une telle démarche face tâche d'huile, il faut éviter d'aller en rang dispersé. C'est ce qui justifiait d'ailleurs la présence de représentants de plusieurs provinces. A cela s'ajoute la participation des Hauts-commissaires du Noumbiel, Poni, Léraba, Kéné Dougou, Comoé, Houet, Sissili et Ziro.

Cette rencontre de Banfora était patronnée par le ministre du Commerce, de l'entreprise et de la promotion de l'artisanat, représenté par le Gouverneur de la Région des Cascades, Fatimata LEGMA. Les participants ont eus droit à plusieurs exposés, au nombre desquels, " les potentialités du cajou dans les Cascades, les



contraintes de la filière, et le plan d'action de l'Alliance Africaine de Cajou ". Puis ils ont eu droit à la présentation de l'Initiative Africaine de Cajou (ICA). Au terme des deux jours de travaux, les participants ont élu leur nouveau bureau national pour ACA/ Burkina. Ils ont à l'occasion formulé des recommandations à l'endroit des plus hautes autorités du pays. Les participants veulent être appuyés à travers la mise à leur disposition de statistiques fiables en matière de cajou. Les autorités se devront également de mettre en place un

système rigoureux de suivi et de contrôle des prix du produit sur le marché

Bamadou SANOGO à Banfora



COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE NATIONALE DE L'ALLIANCE AFRICAINE POUR LE CAJOU AU BURKINA

- Présidente : Mme KONE Minata, Directrice Générale de SOTRIA-B
- Vice-présidente : Mme Velegda Mamounata, D.G Etablissement VELEGDA

- Membres :
- 1) Antoine SOMBIE, président de l'Association WOUOL
 - 2) Minata OUATTARA, de l'UCAMCO
 - 3) Siaka OUATTARA, D.G de ECOGOF
 - 4) Vim Simonsé, D.G d'ANATRANS

Bamadou SANOGO à Banfora

Comment traiter la diarrhée chez l'enfant

Après mes articles sur les pesticides (naturels et conventionnels), je poursuis toujours avec des articles sur les fiches technique mais cette fois-ci sur les maladies et traitements chez les enfants en l'occurrence la diarrhée chez l'enfant. Cet article vient en appui aux femmes battantes du monde paysan en particulier et à toutes les femmes en général. En effet, l'enfant qui a la diarrhée a des selles fréquentes et liquides. La perte d'eau qui en résulte peut être très grave (déshydratation) et entraîner la mort si on n'intervient pas rapidement.

Comment voir qu'un enfant se déshydrate ?

- Sa peau garde son pli quand on la pince : pincer doucement la peau du ventre en la soulevant : si la peau met du temps à revenir à sa position normale, l'enfant est déshydraté. Comparer avec une peau normale.

Traitement de la diarrhée

Dès le début de la diarrhée, donner beaucoup d'eau à boire à l'enfant (voir page suivante).

Si l'enfant est allaité au sein, il faut absolument continuer cet allaitement.

Bien nourrir l'enfant. S'il n'a pas d'appétit, l'encourager à manger souvent en lui donnant ses aliments préférés par petites quantités.

Ne donner aucun médicament à l'enfant sauf sur prescription médicale.



Il faut d'urgence conduire l'enfant au centre de santé ou à l'hôpital:

- Si la diarrhée dure depuis plus de 04 jours.

Que donner à boire à l'enfant?

Sérum buvable (boisson sucrée-salée) : mélanger 6 petites cuillerées rases de sucre (ou 6 morceaux de sucre et une cuillerée de sel à 1 litre d'eau potable. On peut rem-

placer cette eau par l'eau de riz ou des infusions

- **SRO** (sel de réhydratation orale). On peut se procurer des sachets de SRO au dispensaire. Dissoudre le contenu du sachet dans la quantité d'eau potable indiquée sur l'emballage et bien mélanger. Ou tout simplement de l'eau propre de préférence bouillie et refroidie.

Céréales : Les prix désormais collectés par téléphone mobile

Le Centre du commerce international de Genève a initié avec les systèmes d'information du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, un module de collecte de données sur les prix des céréales par téléphone mobile. Le lancement a eu lieu par vidéo-conférence le lundi 28 septembre 2009 à la représentation nationale de la Banque mondiale à Ouagadougou.

La Société nationale de gestion des stocks de sécurité (SONAGESS) du Burkina Faso, l'Observatoire du marché agricole (OMA) du Mali, le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) du Sénégal, en partenariat avec

le Centre de commerce international (TC) de Genève ont procédé, lundi 28 septembre 2009, au lancement d'un projet de collecte de données sur les prix des céréales par téléphone mobile. Le lancement fait suite à une formation des agents enquêteurs du Système d'information sur les marchés agricoles (SIM), tenue le 5 septembre dernier.

Le SIM a pour objectif premier d'aider à la prise de décisions politiques dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, de servir d'outils d'aide à la prise de décisions commerciales et aussi de délivrer l'information en temps réel. La SONA-



Ph. - Illustration

Le téléphone fait partie désormais du quotidien des producteurs

GESS assure la transparence du marché agricole du Burkina Faso à travers son Système d'information sur les marchés (SIM) par la fourniture d'informations sur les prix des produits agricoles ○
(source : sidwaya)

À l'enfant de moins de 3 ans, on donnera _ tasse de boisson toutes les heures ou plus souvent si nécessaire. Il doit boire environ 1 litre de boisson par jour.

On lui donnera à boire à la petite cuillère ou à la tasse car le biberon est difficile à bien nettoyer.

Si l'enfant vomit, il faut attendre 10 minutes et recommencer en lui faisant avaler la boisson par petites gorgées.

Que donner à manger à l'enfant ?

L'enfant qui a la diarrhée a besoin de bien manger. Il a besoin d'aliments riches mais digestes.

À un enfant moins de 3 ans, on donnera :

- Des bouillies de céréales, surtout de riz, bien cuites. Certains aliments sont très bons contre la diarrhée mais peu nutritifs et ne peuvent pas, à eux seuls, couvrir les besoins nutritionnels de l'enfant. Si l'enfant est en bon

état et a gardé son appétit, on peut remplacer une bouillie par une de ces préparations.

Il s'agit de :

- * La soupe de carottes bien cuites, écrasées en purée et donnée avec l'eau de cuisson.

Bonne lecture et que dieu nous garde des maladies ○

Soumaila KINDO,
Animateur principal
Chargé de gestion des activités ANPHV
Kismahila@yahoo.fr

FENOP sur la toile

Voici un an que le site de la fédération nationale des organisations paysannes du Burkina (FENOP) a fait peau neuve permettant de garder sa visibilité. Nous avons sélectionné pour vous quelques infos qui s'y trouvent.

En plus du bulletin Fenop Info publier chaque semestre, le site www.fenop.org mis à jour régulièrement vous donne la vie de la fédération à travers des ateliers, des forums et autres faits. Elle marque ainsi son attachement à la promotion du monde rural et au mieux être de ses paysans. Toujours attachée à l'information et la communication sur le monde agricole, la FENOP réalise d'énormes efforts dans l'accompagnement des organisations à la base grâce à l'appui du CTA.

Le cas de la gestion du portefeuille crédit de Mogtedo et de sa collaboration avec SIDI, une institution française pour le développement de l'agriculture en est un bel exemple. Cette coopérative reçoit régulièrement les visites de la Fenop pour la mise à jour des données sur la base et pour veiller à la relance des échéances de remboursement ou de l'octroi d'engrais aux exploitants de la plaine rizicole.

Le MCA-BF signe des accords d'entité avec les Ministères techniques

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Compact, le Millennium Challenge Account - Burkina Faso (MCA- BF) a procédé à la signature de plusieurs accords d'entité de mise en œuvre (AEMO) avec les ministères techniques impliqués dans l'exécution de tout ou partie des projets

Journée d'information sur le PROS

La journée d'information sur le Programme de Renforcement des capacités de la Société Civile a été organisée par la dite organisation le 18 décembre 2009 à Ouagadougou.

Elle a regroupé une cinquantaine d'organisations de la société civile.

Gestion d'une base de données : informations utiles pour le paysan

Du 8 au 9 décembre 2009 a eu lieu une

formation sur la gestion de base de données de la FAO (HORTIVAR) dans les locaux de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Ouagadougou). La FENOP, dans le souci de renforcer ses compétences en matière de manipulation de données numériques et de découvrir d'autres outils pour l'information des paysans, a pris part à cette excellente Formation dirigée par M. Baudouin de la FAO.

RESACIFROAT renforce les capacités des femmes rurales en TIC

Du 16 au 20 novembre 2009 à Ouagadougou dans les locaux de Yampukri a eu lieu la session de recyclage des femmes rurales sur le web.2, avec l'appui du CTA. Plus d'une vingtaine de femmes rurales des UFROAT venues du Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Togo et du Tchad ont pris part à cette formation.

Faciliter la participation des Acteurs Non Etatiques (A.N.E.) au processus de coopération dans la mise en œuvre du PROS

Le 11 novembre 2009 dans la salle de réunion de la Direction Générale de Coopération/Ministère de l'Economie et des Finances - Ouagadougou, s'est tenue une rencontre entre la Délégation de la Commission Européenne, l'Ordonnateur National du FED (ministère de l'Economie et des finances) et les Acteurs Non Etatiques. La rencontre avait pour but de faciliter la participation des Acteurs Non Etatiques au processus de coopération, comme partenaires dans le dialogue et comme organismes de mise en œuvre des actions financées par la Commission Européenne.

Renforcement des capacités organisationnelles de l'UFROAT -Burkina, appui à la communication et au plaidoyer de la FENOP

VSO est un organisme de développement international qui fait appel à des coopérants volontaires et crée des partenariats avec les organisations venant en

aide aux défavorisés. La FENOP et l'UFROAT ont fait récemment appel à cet organisme pour une vision de collaboration futur.

Inter-réseaux et FENOP conjuguent leurs expériences pour la cause du paysan

Inter réseau a organisé une mission à Ouagadougou le 9 novembre 2009 à travers laquelle l'équipe a visité la FENOP. Ces deux organisations sœurs travaillent ensemble depuis quelques années

FENOP à Bruxelles du 12 au 16 octobre 2009

Le coordonnateur de la FENOP a participé à l'atelier du CTA à Bruxelles sur le thème « rôle des médias dans le développement agricole des pays ACP (Afrique, caraïbes et pacifique) »

Les acteurs de la filière riz en concertation

Du 29 septembre au 1er octobre 2009 s'est tenue à Bobo Dioulasso un atelier initié par le Programme de Développement de l'Agriculture (PDA) en collaboration avec le Programme Aménagement des Bas-fonds dans le Sud-Ouest et la Sissili (PABSO). [...]. On note la participation de la coopérative de Mogtedo ...

Session ordinaire du FAFPA

La FENOP participera à la session d'analyse de dossier de financement du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)

La rubrique : bulletin fenop vous offre en entier tous les numéros fenop info publié depuis 2002

Les émissions radio, le film sur les étuveuses de riz de bama et de banzon sont autant d'éléments médiatiques que la fenop dispose sur son site web (www.fenop.org)

Rassemblé par Kientega P. Amadou